

Bulletin de Santé du VÉGÉTAL

Cultures maraîchères



En introduction

Les réseaux de vigilance ont pour objectif d'identifier au plus vite l'introduction d'organismes nuisibles, généralement des organismes réglementés, absents du territoire, pour lesquels le risque d'introduction est réel et l'impact estimé en cas d'introduction important.

Ce BSV vous présentera les problèmes sanitaires recensés sur le dernier trimestre en maraîchage. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Dans ce numéro :

- ◇ Point météorologique 2
- ◇ Les risques sanitaires identifiés 2
- ◇ Nous contacter 5

Toutes les éditions du BSV sont à retrouver sur :



Via le site de la DAAF Mayotte rubrique « Santé et protection des végétaux »



Via la plateforme « Cultures tropicales » du portail EcophytoPIC, rubrique Outils ==> tous les BSV dans les DOM

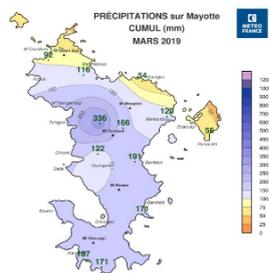
NB : Les bulletins de santé du végétal sont édités sous la responsabilité de l'Établissement Public National de Mayotte et soumis au comité de relecture de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Ils se basent sur les observations du réseau de surveillance. Ces observations sont ponctuelles, elles permettent de dégager une tendance sur l'état sanitaire des cultures pour le département mais ne peuvent être transposées telle quelle à la parcelle. L'Établissement Public National de Mayotte se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Point météorologique

Bulletin
CLIMATOLOGIQUE
Mensuel

MAYOTTE

MARS
2019



Caractère dominant du mois
Très bien arrosé sur le centre de Grande-Terre alors que c'est très peu arrosé sur petite-terre.

Précipitations
Bilan déficitaire de **- 40 %** sur Mayotte en raison d'un flux de mousson moins marqué.

Températures
Supérieures à la normale de **+1,2°C**, soit 29,1°C de moyenne mensuelle. C'est le mois de mars le plus chaud des trois dernières années.

Insolation
La durée d'insolation mensuelle à Pamandzi-Aéroport est légèrement au dessus de la moyenne habituelle avec seulement 16,4' de plus en moyenne par jour.

Chiffres marquants du mois

Précipitations

Cumul quotidien
Mtsamboro : 108,0 mm le 10 (4^{ème} valeur la plus forte pour un mois de mars depuis le début de données en 1994). Record : 239,6 mm le 07 mars 2004.
Cumul mensuel
Pamandzi : 55,7 mm (4^{ème} valeur la plus faible pour un mois de mars en 71 ans)

Températures

Jour le plus chaud : +34,9°C le 25 à Mtsamboro
Jour le moins chaud : +28,1°C le 11 à Vahibé
Nuit la plus fraîche : +21,7°C le 29 à Coconi
Nuit la moins fraîche : +28,3°C le 03 à Pamandzi

Vents

Rafales maximales
106 km/h (d'ouest) le 11 (2^{ème} valeur la plus élevée depuis 1952) à Pamandzi-Aéroport
62 km/h (de nord-nord-ouest) le 10 à Pamandzi-Aéroport
50 km/h (d'ouest-sud-ouest) le 06 à Pamandzi-Aéroport
59 km/h (d'ouest) le 11 (2^{ème} valeur la plus élevée depuis le début des mesures en novembre 2016) à Coconi Ouangani
37 km/h (de nord) le 03 à Coconi

Figure 1 : État de la situation climatique de mars 2019 et faits remarquables (source : Meteo France Mayotte).

Les fortes précipitations ayant touchées le sud de l'île peuvent favoriser le développement de maladies cryptogamiques plutôt rares en saison sèche et accentuer les problématiques de flétrissement bactérien sur les Solanacées.

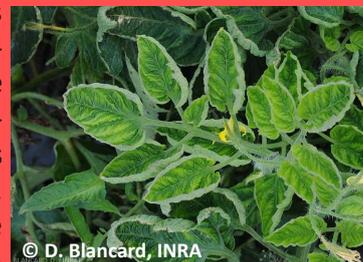
Les risques sanitaires identifiés

La culture de tomates :

Risque élevé :

Les aleurodes :

Les mouches blanches colonisent la plupart des parcelles de tomates observées sous abris (Coconi et Combani). Le risque est important notamment sur la contamination des cultures par des *Begomovirus* comme le Tomato Yellow Leaves Curve Virus (TYLC). Afin de limiter au maximum l'infestation des cultures par les aleurodes, il est utile sous abris de recourir à l'installation de pièges chromatiques (plaques engluées jaunes) afin de suivre l'évolution des populations sous la serre. Ces ravageurs peuvent être contrôlés par différentes solutions de lutte biologique disponibles sur l'île (huile essentielle d'orange douce, champignons entomopathogènes, etc.).



La mouche de la tomate (*Neoceratitis cyanescens*) :

Comme souvent sur culture de tomate, la période de fructification en culture plein champ requiert une vigilance accrue. De nombreux fruits piqués ont par ailleurs été observés sur des exploitations de Bandréélé, Combani, Dzoumogné et Coconi. Pour se prémunir des attaques de mouches, se munir d'un filet anti-insecte pour protéger sa culture reste une des méthodes les plus sûres. Ramasser les fruits piqués rigoureusement pour limiter au maximum la reproduction des mouches sur l'exploitation.



La culture de tomates :

Risque faible :

- La mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*) :

La saison des pluies très marquée a contribué à réduire de manière importante les populations de ce ravageur. Les piégeages actuels témoignent d'une population de ce papillon très faible voire nulle à certains endroits. Les premiers cycles de tomate étant lancés et la saison sèche approchant, il convient de rester vigilant sur les premiers symptômes qui témoigneraient d'une recrudescence du ravageur.



© B. Bouvard, EPN de Coconi

- La gale bactérienne de la tomate (*Xanthomonas vesicatoria*) :

Cette maladie bactérienne provoque l'apparition de petites pustules noires à la surface du fruit le rendant impropre à la commercialisation. Pour le moment cette maladie n'a été observée que ponctuellement et principalement dans le sud de l'île (presqu'île de Sazilé, Bandrélé). L'utilisation de bouillie bordelaise peut limiter l'impact de la maladie. Veiller à s'approvisionner en semences certifiées, ou traiter celles-ci au vinaigre pour limiter l'infection.



© D. Blancard, INRA

Les Cucurbitacées (courges, courgettes, concombres) :

Risque fort :

- La mouche des cucurbitacées (*Dacus ciliatus*) :

Le premier trimestre de l'année est riche en cultures de cucurbitacées (concombres, courges, pépéras, melons, pastèques). Sur les différents sites d'observation (Kani-Keli, Bouyoni, Acoua, Coconi, Combani, Bandrélé) de nombreux fruits piqués ont été observés. Il convient donc d'être très vigilant car les piqûres peuvent survenir très tôt dans la formation du fruit. Les méthodes préventives sont identiques à celles pouvant être mises en place pour la mouche de la tomate (filets anti-insectes, collecte des fruits piqués).



Antoine Franck - CIRAD

Risque moyen :

- La corynesporiose du concombre (*Corynespora cassiicola*) :

Cette maladie fongique très fréquente sur concombre se développe sur les feuilles les plus âgées des plants et progresse via la pluie, l'irrigation, le vent ou les insectes. Cette maladie est présente sur une grande partie des parcelles de concombre qui ont pu être observées. Pour éviter une attaque précoce et limiter l'impact de la corynesporiose sur les cultures, il convient d'éliminer les planches qui ne sont plus productives avant de replanter du concombre. Il existe également des variétés tolérantes à privilégier pour limiter les risques.



- Les pucerons (*Aphis gossypii*) :

Très actifs sur les Cucurbitacées, les pucerons peuvent engendrer de graves problèmes par la transmission de maladies virales ou par leur multiplication très rapide pouvant affaiblir la plante. Les pucerons sont observés sur l'intégralité des parcelles suivies (Bouyoni, Combani, Coconi, Kani-Keli) mais le risque reste modéré car de nombreux auxiliaires sont présents et régulent naturellement les populations (coccinelles, hémérobes, syrphes). Observer l'évolution des pucerons et la présence de leurs ennemis naturels peut éviter le recours à un traitement phytosanitaire.



Les Cucurbitacées (courges, courgettes, concombres, etc.) :

Risque moyen (suite) :

- Les punaises (*Leptoglossus australis*, *Dysdercus fasciatus*, *Nezara viridula*) :

Ces ravageurs sont très présents sur les différentes parcelles en plein champ et sous abris. Les punaises se nourrissent en piquant les fruits et/ou les tiges des Cucurbitacées ce qui entraîne une déformation du fruit lors de son développement et une fragilisation des plants pour ce qui concerne les piqûres sur tige.

- La pyrale des cucurbitacées (*Diaphania indica*) :

Ce papillon peut causer des dégâts en début de cycle. Il pond sur les plants et la chenille va se nourrir des feuilles en se cachant au cœur du plant ou sous les feuilles. D'ordinaire, les dégâts causés par la pyrale présentent rarement un risque pour le potentiel de production mais si l'infestation prend de l'ampleur et est mal maîtrisée, l'impact peut être important. Éliminez les chenilles observées sur les plants et écrasez-les. En cas de forte infestation, les produits à base de *Bacillus thuringiensis* sont efficaces.



Risque faible :

- Les chrysomèles (*Aulacophora foveicollis*) :

Ces petits coléoptères se nourrissent des feuilles. Ils ont été fréquemment observés sur la période mais présentent peu de risques car le rendement est rarement impacté. Les larves de ce ravageur s'attaquent, elles, aux racines des plantes. Si la quantité de larve est importante, cela peut entraîner la mort du plant. Ce phénomène peut être provoqué par des plantations successives de concombres. Il convient donc de pratiquer des rotations sur les planches de concombre pour limiter au maximum les risques potentiels de la présence de chrysomèles.



Les Brassicacées (choux pommés, pet-saiï, pak-Choï, etc.) :

Risque fort :

- Les mollusques (escargots, limaces) :

En saison humide, les escargots et limaces sont très actifs. Présents sur la totalité des exploitations du réseau, ces ravageurs causent d'importants dégâts sur les cultures de choux, notamment lorsque celles-ci sont jeunes. Il convient d'être vigilant et de passer régulièrement sur ces cultures tôt le matin ou en fin de journée quand les températures sont plus faibles et l'humidité importante. Il est possible de limiter l'impact des mollusques en appliquant du phosphate ferrique avant tout risque important d'infestation. Attention, ce produit n'est efficace qu'en préventif.



Risque moyen :

- La teigne (*Plutella xylostella*) et la pyrale du chou (*Crociodolomia pavonana*) :

Les chenilles de ces papillons ravageurs du chou se cachent au cœur du plant où elles se nourrissent des jeunes feuilles. Les attaques peuvent être très importantes c'est pourquoi il est impératif de surveiller régulièrement leur présence. Le risque est actuellement moyen car peu de dégâts et d'individus ont été observés sur les parcelles.

Les lépidoptères sont sensibles aux toxines de la bactérie *Bacillus thuringiensis*. En cas de présence, l'utilisation d'un produit de traitement à base de cette bactérie pourra être envisagée.

La culture de laitue :

Risque fort :

- La cercosporiose (*Cercospora longissima*) :

La production de salade étant souvent continue sur toute l'année, la cercosporiose présente une menace importante sur les planches de plein champ surtout en ces temps de fortes pluies. En effet, cette maladie fongique a pu être identifiée à Coconi et Combani où la production se poursuit. En revanche, au nord et au sud de l'île, aucune planche de salade n'a pu être observée.



Risque moyen :

- Les mollusques (escargots, limaces) :

Au même titre que pour les choux, les mollusques peuvent être particulièrement nuisibles sur les salades. Leur impact reste néanmoins plus faible. Il est très important d'être vigilant lors du passage des plants de salade de la pépinière à la parcelle car les jeunes plants sont très vulnérables et surtout attractifs pour les escargots et limaces. Les moyens de prévention sont les mêmes que préconisés précédemment sur choux.

Je contacte le
réseau en cas
de besoin



Ayons les
bons
réflexes

DAAF, Service Alimentation : 0269 61 11 41
CAPAM, Service Végétal : 0269 61 62 00
Animateur inter-filière : Bryce BOUVARD - EPN de Coconi
Tél: 0639 60 80 81
mail = bryce.bouvard@educagri.fr



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement



l'Europe
s'engage
à Mayotte
avec le **FEADER**

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.